

VIGNOBLE NANTAIS

Réseau Ariane : La lutte raisonnée sur orbite

En vignoble nantais, la lutte raisonnée mobilise de nombreux vigneron, adhérents du réseau Ariane.

■ La vigne a de nombreux ennemis, champignons, virus, bactéries, insectes, etc., susceptibles de l'attaquer et de nuire à sa fonction principale : produire du raisin. Venant au secours de la vigne comme des autres productions agricoles, les pesticides ont apporté un indéniable confort de travail aux viticulteurs. Mais en vignoble nantais, peut-être un peu plus tôt qu'ailleurs, des vigneron ont vu le revers de la médaille de cet emploi systématique de phytopharmacie : nuisances à l'environnement, risques pour leur santé, développement de résistances chez les ravageurs... « La prise de conscience s'est opérée dans les années 90 », rapporte Nadège Brochard, conseillère viticole à la chambre d'agriculture 44, lors d'une conférence « grand public » donnée en décembre dernier sur la lutte raisonnée en viticulture.

200 VIGNERONS RELIÉS PAR ARIANE

« La lutte raisonnée est un système de lutte contre les nuisibles qui utilise un ensemble de méthodes satisfai-

sant à des exigences économiques, écologiques et toxicologiques, qui donne la priorité délibérée aux éléments naturels de limitation et qui respecte des seuils de tolérance ». Le concept suppose une observation et une évaluation du risque, avant prise de décision. Et si un traitement est décidé, le produit phytosanitaire sera employé de façon rationnelle (quantité, type, date d'intervention...).

Entre 1991 et 1993, un premier modèle « mildiou » a pu être expérimenté, grâce à l'installation de stations météo au lycée de Briacé, au Pallet (Pé de Sèvre) et à Vallet (le Cléray), et grâce, surtout, à « la constitution d'un groupe test d'une dizaine de vigneron très motivés et moteurs dans leur commune ». En 1996, le réseau de lutte raisonnée Ariane se monte avec une cinquantaine de viticulteurs. Il n'a quasiment pas cessé de croître depuis cette date. « Aujourd'hui, presque 200 viticulteurs représentant presque un quart des surfaces en vigne sont acteurs du réseau », décrit Nadège Brochard. « C'est un réseau unique en Val de Loire. Il réunit, en plus des viticulteurs, différents acteurs du monde viticole, techniciens, distributeurs de fournitures ».

Pour les aider dans leurs prises de décisions, les viticulteurs membres du réseau s'appuient



Le réseau Ariane de lutte raisonnée est un réseau unique en son genre, existant en vignoble nantais depuis les années 1990. Il a contribué significativement à faire évoluer les pratiques chez tous les viticulteurs.

notamment sur le modèle mildiou-Dionys. « Il décrit ce qui se passe au vignoble et que l'on ne voit pas encore : force probable de la maladie, bilan des contaminations », présente la conseillère.

« C'est un modèle qualitatif qui a la particularité de prendre en compte les interventions phytosanitaires réalisées sur la parcelle ainsi que les

conditions hygrométriques estivales comme les rosées. Le modèle nécessite des données météo horaires, fournies par 7 stations météo automatiques ». D'autres outils servent aux vigneron, tel le réseau Restor qui compile des observations des pontes de papillons, et qui permet en général de gagner un traitement insecticide (sur 3 en moyenne). En 2009, un réseau Cicadelles s'est mis en place.

« Ariane : c'est une victoire pour tous », assure Nadège Brochard. « Ce sont maintenant moins de traitements annuels, des produits plus respectueux de l'environnement, des messages répétés sur les bonnes pratiques de traitement, des vigneron fiers de leurs pratiques et qui savent les expliquer à leurs clients... Ariane a poussé des vigneron à aller plus loin dans leur réflexion de conduite du vignoble, en s'engageant, par exemple, dans la démarche Terra vitis ». À partir de 2010 : le nouveau fer de lance du réseau Ariane sera la biodiversité, en particulier les auxiliaires de culture. Des bandes fleuries et des haies, implantées en bords de parcelles viticoles, pourraient servir de réservoir à cette faune utile, qui travaille dans l'intérêt du viticulteur. Elles seront sans doute amenées à se développer en vignoble nantais.



INSECTICIDES - ACARICIDES - FONGICIDES - DÉSINFECTANTS DU SOL...

ALAR*
BASAMID*
DELFIN*
DICARZOL*
FAZOR*
FLORAMITE* 240SC
JAPICA*
NISSORUN*
NORDOX* 75WG
OMITE* 30WP
ORTUS*
PERLOT*
PIRIMOR* G
SUPREME*
TOPSIN*
VINCARE*
WUXAL* CALCIUM

Protection des cultures spécialisées

des solutions pour aujourd'hui et pour demain

Ensemble, voyons l'avenir grandeur nature



Ator® 85 - AMM n°7400636, Daminocote 65%, Xn - Nocif. © Marque déposée Chemtura Corporation, Bosamid® Granulé - AMM n°6900403, Diazomet 98%, Xn - Nocif, AQUA - Dangereux pour les organismes aquatiques. © Marque déposée Kanto Soil Treatment Sprl, Delfin® - AJ n°9200482, Bacillus thuringiensis sérotype 3a 3b 32000 (Btmg, X) - Irritant. © Marque déposée Certis USA, Dicarazol® 200 - AMM n°7000338, Fortimantale 20%, T - Toxique, AQUA - Dangereux pour les organismes aquatiques. © Marque déposée Green Comercio Internacional Servicos, Imidazole Fazor® - AMM n°8400423, Hydrozole matricque 60%, NC - Non classé. © Marque déposée Chemtura Corporation, Floramite® 240 SC - AMM n°2000113, Sulfonacole 240 g/L, Xn - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement. © Marque déposée Chemtura Corporation, Japica® - AMM n°9000303, Moxandymyl 50%, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement. © Marque déposée Kumiai Chemical Industry Co Ltd, Nissorun® - AJ n°9200007, Hexylfluazone 15%, NC - Non classé. © Marque déposée Heppon Soda Co Ltd, Nordox® 75 WG - AMM n°2010130, 75% de caïé de l'oxyde cuivreux, N - Dangereux pour l'environnement. © Marque déposée Nardur Industrie AS, Omite® 30 WP - AMM n°8400338, Phosphoré 30,6%, Xn - Irritant, AQUA - Dangereux pour les organismes aquatiques. © Marque déposée Chemtura Corporation, ORTUS® - AMM n°9600376, Fenprophatate 50 g/L, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement. © Marque déposée Nippon Nykiso Co., Pirimor® - AMM n°2030274, Hydrozole matricque 150 g/L, NC - Non classé. © Marque déposée Chemtura Corporation, Pirimor® G - AMM n°7200269, Pyrimicarb 50%, T - Toxique, N - Dangereux pour l'environnement. © Marque déposée Syngenta, Supreme® - AMM n°2040348, Acétylproprate 20%, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement. © Marque déposée Heppon Soda Co Ltd, Topsin® - AJ n°9200425, Thiophanate-méthyl 450 g/L, Xn - Nocif. © Marque déposée Heppon Soda Co Ltd, Vincare® - AMM n°2030101, Benzovaldicarb 1,75% + Fépé 50%, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement. © Marque déposée Kumiai Chemical Industry Co Ltd, Wuxal® Calcium, Dangereux, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI